

COMMUNE DES CIMES DU REBLOCHON

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : Mardi 23 juin 2026 à 19 h 00

Lieu : Salle du conseil de la mairie

Présidence : Madame Élodie Martin, maire

Secrétariat de séance : Madame Claire Fournier

Présents : Élodie Martin, Claire Fournier, Sophie Blanc, Marc Dubois, Thomas Rey, Nadia Giraud, Paul Morel

Absents : Julien Perrin (excusé)

Ordre du jour et délibérations

1. Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rénovation de la salle polyvalente

Le conseil examine les propositions reçues pour améliorer l'éclairage et l'isolation de la salle polyvalente. Il retient le principe d'une première tranche de travaux portant sur le remplacement des luminaires et demande un calendrier détaillé ainsi qu'un plan de financement avant engagement définitif.

3. Animations estivales

Le conseil valide le principe d'un marché des producteurs et d'une soirée musicale sur la place du village au mois d'août. Les associations locales seront contactées afin de préciser leurs besoins en matériel et les modalités de sécurité.

4. Mobilités et stationnement

À la suite de remarques d'habitants, un marquage au sol sera étudié près de l'école afin de mieux organiser les arrêts de courte durée aux heures d'entrée et de sortie.

5. Questions diverses

Les élus conviennent de publier sur le site communal les informations pratiques relatives aux travaux et aux animations. La séance est levée à 20 h 50.

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

Le maire

Élodie Martin

Le secrétaire de séance

Claire Fournier

Le présent procès-verbal est un document fictif créé pour une démonstration Odoo.